

**2B IMMO**  
**Société A Responsabilité Limitée**  
**Au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 10 Avenue Jean-Albert Tanguy**  
**44400 REZE**  
**850 821 117 RCS NANTES**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE**  
**EN DATE DU 14 NOVEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,

Le quatorze novembre,

La société **2B INVEST**, Société A Responsabilité Limitée au capital de 512 300 euros, ayant son siège social 10 Avenue Jean-Albert Tanguy - 44400 REZE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 849 402 714,

Représentée par **Monsieur Bernard BRISSON**, en sa qualité de Gérant non Associé,  
Père de Monsieur Benjamin BRISSON, ancien Gérant décédé,  
Né le 9 juillet 1950 à MACHECOUL (44),  
De nationalité française,  
Demeurant 12 rue Bernard Roy – 44100 NANTES.

Propriétaire de la totalité des 100 parts sociales de 10 euros de valeur nominale chacune composant le capital social de la société **2B IMMO**,

Associée Unique de ladite Société,

**Après avoir rappelé et exposé que :**

- La société 2B IMMO a été constituée par acte sous signature privée en date à REZE (44) du 3 mai 2019.
- Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 850 821 117 depuis le 15 mai 2019.
- Depuis sa constitution, l'intégralité des parts sociales composant le capital social de la Société est détenue par la société 2B INVEST, Société A Responsabilité Limitée au capital de 512 300 euros, ayant son siège social 10 Avenue Jean-Albert Tanguy - 44400 REZE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 849 402 714.
- Monsieur Benjamin BRISSON était l'unique Gérant de la société 2B IMMO depuis sa constitution le 3 mai 2019, ainsi qu'il résulte de l'article 16 des statuts.

- Monsieur Benjamin BRISSON est décédé le 28 octobre 2024, ainsi qu'en atteste l'acte de décès délivré par Madame Vanessa MADEC, officier d'Etat Civil délégué à la Mairie de LA ROCHELLE, le 4 novembre 2024.
- Par décision unanime des présomptifs héritiers composant l'indivision successorale de l'Associé Unique décédé, de la société 2B INVEST, Monsieur Benjamin BRISSON, en date du 14 novembre, il a été décidé de nommer aux fonctions de Gérant non Associé de ladite Société, pour une durée illimitée, Monsieur Bernard BRISSON.
- Dans le cadre de la préservation des intérêts de la société 2B IMMO, il s'est également proposé pour exercer les fonctions de Gérant à l'effet d'assurer la continuité dans la gestion et l'administration de ladite Société.

### **A pris les décisions suivantes :**

- Nomination de Monsieur Bernard BRISSON en qualité de nouveau Gérant et détermination de ses pouvoirs,
- Modification des statuts de la société 2B IMMO à la suite du décès de Monsieur Benjamin BRISSON nommé premier Gérant à l'article 16 des statuts constitutifs de la Société.
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

### **PREMIERE DÉCISION**

L'Associée Unique prend acte du décès de Monsieur Benjamin BRISSON survenu le 28 octobre 2024.

Aux termes de l'article 16 des statuts constitutifs de la société 2B IMMO, en date du 3 mai 2019, Monsieur Benjamin BRISSON avait été nommé premier Gérant sans limitation de durée

Consécutivement à son décès, l'Associée Unique décide de modifier l'article 16 des statuts de la Société afin de supprimer purement et simplement l'avant dernier alinéa qui stipule :

*« **Monsieur Benjamin BRISSON**, demeurant 10 Avenue Jean-Albert Tanquy – 444000 REZE, est nommé premier gérant de la société, sans limitation de durée. »*

### **DEUXIEME DÉCISION**

L'Associée Unique, prenant acte du décès de Monsieur Benjamin BRISSON, décide de nommer en qualité de nouveau Gérant non Associé de la société 2B IMMO, à compter de ce jour et pour une durée illimitée :

- **Monsieur Bernard**, Edouard, Robert **BRISSON**  
Né le 9 juillet 1950 à MACHECOUL (44),  
De nationalité française,  
Demeurant 12 rue Bernard Roy - 44100 NANTES.

Conformément aux dispositions des statuts et les dispositions légales en vigueur, Monsieur Bernard BRISSON assumera, sous sa responsabilité, la direction générale de la Société et représentera celle-ci à l'égard des tiers.

Il est investi, dans les limites légales, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

*Monsieur Bernard BRISSON, accepte les fonctions de Gérant et confirme qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.*

### **TROISIEME DÉCISION**

L'Associée Unique décide que Monsieur Bernard BRISSON ne percevra aucune rémunération au titre de l'exercice de ses fonctions de Gérant et ce jusqu'à décision contraire.



Toutefois, il pourra prétendre, sur présentation des justificatifs correspondants, au remboursement des frais engagés dans l'accomplissement de son mandat.

### **QUATRIEME DÉCISION**

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte, ainsi qu'à la Société ORATIO Avocats sise Pôle d'Activité La Bretonnière – 1 Bis Rue Augustin Fresnel - Boufféré – 85600 MONTAIGU-VENDEE, à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit et généralement faire le nécessaire.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

*Acte sous signature électronique via le procédé DOCUSIGN, conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil.*

<p><b>La société 2B INVEST</b> <i>Associée Unique</i> Représentée par son Gérant <b>Monsieur Bernard BRISSON</b></p> <p>Signé par :  CBC7601942FF4C5...</p>	<p><b>Monsieur Bernard BRISSON</b> <i>Gérant non Associé</i> <i>« Bon pour acceptation des fonctions de Gérant »</i></p> <p>"Bon pour acceptation des fonctions de Gérant"</p> <p>Signé par :  CBC7601942FF4C5...</p>
--	---